



**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 25 février 2020 à 18h30**

**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
12	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
13	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
14	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	Pouvoir de Philippe LANÇON
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
21	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALGETTA	
22	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
23	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
24	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
25	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
26	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
27	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
28	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
29	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
30	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
32	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
33	MERY	T	Eudes BOUVIER	
34	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
35	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
45	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
46	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
47	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
49	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
50	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
51	VOGLANS	T	Martine BERNON	



27 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS Marina FERRARI  
AIX-LES-BAINS Claudie FRAYSSE

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND	PUGNY-CHATENOD
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIÈRE	Directeur Général Adjoint des Services
Christophe PIRAT	Directeur du Pôle Services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Julien BOURGES	Directeur d'Aqualac
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service Assemblées / Juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 18 février 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 51 présents (51 titulaires), et 55 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 5      Année : 2020  
Exécutoire le : 09 MARS 2020  
Affichée le : 09 MARS 2020  
Visée le : 09 MARS 2020

*TOURISME*  
**Camping de Chindrieux – Les Peupliers**  
**Tarifs 2020**  
**(annule et remplace la délibération du 14/01/2020)**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et aux termes de ses statuts, approuvés par arrêté préfectoral en date du 2 juillet 2018, compétente pour l'aménagement et la gestion du camping public existant situé sur la commune de Chindrieux.

Le camping des Peupliers est classé en 2 étoiles et est ouvert d'avril à octobre. Il s'étend sur 2,3 ha et compte 113 emplacements (83 emplacements tentes, 26 résidents, 4 HLL Habitations Légères de Loisirs et 14 emplacements camping-cars).

Pour rappel, la gestion de ce camping est confiée à l'OTi via une convention de mandat. Ainsi l'OTi assure l'exploitation (dépenses et recettes) et la collectivité finance les investissements.

En 2019, des investissements d'un montant 57 740 € TTC ont été réalisés (plate-forme de vidange pour camping-cars, aménagement intérieur et extérieur du chalet d'accueil, changement des bornes électriques défectueuses, achat de matériel technique).

En 2020, les investissements devraient s'élever à 230 000 € (indépendance électrique et réfection du bloc sanitaire).

Il est proposé de fixer les tarifs du camping pour l'année 2020.

Les tarifs 2020 sont annexés à la présente délibération et s'entendent hors taxe de séjour.

Les tarifs proposés sont revalorisés, par rapport à 2019, de 5 % en moyenne pour les tarifs emplacements tentes et mobil homes, et de 6 % en moyenne pour les résidents.

Des erreurs de calcul de tarifs à la quinzaine des mobil-homes ayant été constatés sur la grille tarifaire délibérée le 14 janvier 2020, il est proposé de les corriger.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs 2020 du camping Les Peupliers,
- AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Aix-les-Bains, le 25 février 2020

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 51
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





AIX LES BAINS  
RIVIERA  
DES ALPES



### Camping Les Peupliers\*\* (Chindrieux)

#### TARIFS EMBLEMES APPLIQUES POUR L'ANNEE 2020

	Basse Saison 25/04 - 03/07 et du 29/08 au 26/09	Haute Saison 04/07 - 28/08
<b>Emplacements</b>		
Forfait Tente (2 personnes-1 tente-2 vélos)	9,00	12,00
Forfait Standard (2 personnes, 1 installation, 1 véhicule, + elec)	16,00	19,00
Forfait grand confort (2 personnes, caravane-camping-cars, eau, assainissement, elec)	19,00	22,00
<b>Campeur</b>		
Adulte et enfant de plus de 15 ans	3,50	3,80
Enfant - de 15 ans	2,00	2,60
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit	Gratuit
<b>Divers</b>		
Animal (chien tenu en laisse et vacciné (sauf cat 1&2)	2,00	2,00
Remorque (Bagagère, Bateau, 2 Roues)	2,00	2,00
Tente supplémentaire	2,00	2,00
Camping Car (Vidange, eau, recharge batterie)	5,50	
Caution prise de raccordement électrique	20,00	20,00

Les tarifs ci-dessus sont en TTC et hors Taxe de Séjour  
Taxe de séjour = 0,22€ par par personne (+ de 18 ans) et par jour

Frais de réservation 10€ pour réservation téléphonique et 5€ pour les réservations internet

Remise: de 10% sur séjour à partir de 14 nuits consécutives



AIX LES BAINS  
RIVIERA  
DES ALPES



## Camping Les Peupliers\*\* (Chindrieux)

### TARIFS LOCATIONS APPLIQUES POUR L'ANNEE 2020

Jour d'arrivée : Samedi	Périodes	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison
		06 avril au 24 avril	25 avril au 03 juillet	04 juillet au 28 août
		19 septembre au 1 octobre	29 août au 18 septembre	
Chalet	week-end	140,00	160,00	
	semaine	350,00	460,00	600,00
	quinzaine	700,00	920,00	1 200,00
Mobil-home 33m <sup>2</sup>	week-end	175,00	190,00	
	semaine	410,00	540,00	680,00
	quinzaine	820,00	1 080,00	1 360,00
Mobil-home 29m <sup>2</sup>	week-end	100,00	120,00	
	semaine	310,00	390,00	520,00
	quinzaine	620,00	780,00	1 070,00
Mobil-home 28m <sup>2</sup>	week-end	90,00	115,00	
	semaine	220,00	320,00	450,00
	quinzaine	440,00	640,00	900,00

Les tarifs ci-dessus sont en TTC et hors Taxe de Séjour  
Taxe de séjour = 0,22€ par par personne (+ de 18 ans) et par jour

Forfait Ménage : 60,00 € (fin de séjour)

Forfait Animal (chien tenu en laisse et vacciné (sauf cat 1&2) : 2€ la nuitée soit 14€ la semaine/ 25€ les 2 semaines au-delà de 3 semaines forfait 40€ - **Carnet de vaccination à jour Obligatoire**

Les soldes des séjours se font à l'arrivée

Frais de réservation 10€ pour réservation téléphonique et 5€ pour les réservations internet

Remise: de 10% sur séjour à partir de 14 nuits consécutives

Tarif spécial couple en mobil home: Déduction de 10€ par nuitée en basse saison .

Supplément : bateau, tente, moto, remorque, voiture : 2€/nuitée soit 14€ la semaine / 25€ les 2 semaines / au-delà de 3 semaine forfait 40€

Grand Lac se réserve la possibilité d'effectuer des PROMOTIONS ponctuelles .



AIX LES BAINS  
RIVIERA  
DES ALPES



## Camping Les Peupliers\*\* (Chindrieux)

### TARIFS RESIDENTS APPLIQUES POUR L'ANNEE 2020

<b>Forfaits et options</b>	<b>HT</b>	<b>TTC (TVA 10%)</b>
Forfait 2 personnes (1344kw/année) 1 emplacement pour une seule installation mobil-home ou caravane 1 seul véhicule (voiture, bateau, moto) 1 branchement électrique 1 branchement d'eau Connexion wifi	1 500,00 €	1 650,00 €
Forfait 2 personnes + 1 personne supplémentaire (1590kw/année)	1 518,18 €	1 670,00 €
Forfait 2 personnes + 2 personnes supplémentaires (1837kw/année)	1 536,36 €	1 690,00 €
Forfait 2 personnes + 3 personnes supplémentaires (2084kw/année)	1 554,55 €	1 710,00 €
Forfait 2 personnes + 4 personnes supplémentaires (2330kw/année)	1 563,64 €	1 720,00 €
<b>Suppléments</b>		
Raccordement à l'assainissement (uniquement la 1 <sup>o</sup> année)	57,27 €	63,00 €
Animal domestique	61,82 €	68,00 €
Véhicule supplémentaire	63,64 €	70,00 €
Bateau et/ ou remorque	63,64 €	70,00 €
Garage mort/hivernage	90,91 €	100,00 €

*Les tarifs ci-dessus sont indiqués hors Taxe de Séjour*

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Camping de Chindrieux - Les Peupliers - Tarifs 2020 (annule et remplace la délibération du 14/01/2020)

---

**Date de transmission de l'acte :** 09/03/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 09/03/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3192 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200225-d3192-DE

---

**Date de décision :** 25/02/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers